ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 21 652 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'onyxectomie, communément appelée « dégriffage », est une chirurgie invasive non thérapeutique qui implique l'amputation des os et des tendons d'un animal;

CONSIDÉRANT QUE cette opération a un impact néfaste sur le bien-être physiologique et psychologique de l'animal. La procédure a des conséquences négatives telles qu'une vie douloureuse ainsi que l'incapacité pour l'animal d'exprimer ses comportements normaux;

CONSIDÉRANT QUE la coupe des oreilles est une procédure esthétique qui n'apporte aucun avantage à l'animal et qui l'empêche d'exprimer son comportement normal;

CONSIDÉRANT QUE la coupe de la queue est une procédure esthétique qui peut avoir un impact négatif sur la vie de l'animal et l'empêcher d'exprimer son comportement normal;

CONSIDÉRANT QUE la dévocalisation est une mutilation des cordes vocales et qu'elle est pratiquée par commodité, empêchant l'animal d'exprimer ses impératifs biologiques et psychologiques;

CONSIDÉRANT QU'il existe une multitude de preuves scientifiques qui démontrent que ces procédures non thérapeutiques sont nuisibles, douloureuses et inutiles pour les animaux, avec des conséquences négatives à long terme;

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne des médecins vétérinaires, l'Association des médecins vétérinaires du Québec, l'Association des techniciens en santé animale du Québec et l'Association des étudiants en médecine vétérinaire du Québec ont toutes énoncé des positions s'opposant à ces procédures;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'interdire la pratique de toutes les chirurgies non préventives et non thérapeutiques chez les animaux de compagnie, en particulier le dégriffage, la coupe des oreilles, l'amarrage de la queue et la dévocalisation, avant la fin de la présente législature parlementaire (juin 2022).

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Kathleen Weil

Kathleen Weil
Députée de Notre-Dame-de-Grâce

2022-02-01

Date de signature de l'extrait

ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 21 652 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

WHEREAS onychectomy, commonly known as "declawing," is a non-therapeutic invasive surgery that involves amputations of the bones and tendons of an animal;

WHEREAS this has a detrimental impact on both the physiological and psychological welfare of the animal. The procedure has negative consequences such as a painful life as well as the inability for the animal to express its normal behaviours;

WHEREAS ear cropping is an aesthetic procedure with no benefit to the animal, negatively impacts their life and prevents them from expressing normal behaviour;

WHEREAS tail docking is an aesthetic procedure which can negatively impact the life of the animal and prevent them from expressing normal behaviour;

WHEREAS devocalization is the mutilation of the vocal cords, is performed for convenience and prevents the animal from expressing its biological and psychological imperatives;

WHEREAS there is a wealth of scientific evidence that shows these non-therapeutic procedures are harmful, painful and unnecessary to the animal and have long term negative consequences;

WHEREAS the Canadian Veterinary Medical Association, the Association des Médecins Vétérinaires du Québec, the Association des techniciens en santé animale du Québec and the Association des étudiants en médecine vétérinaire du Québec all have position statements opposing the procedures;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

We, the undersigned, ask the Government of Quebec to prohibit the practice of all non-preventive and non-therapeutic surgeries on companion animals, specifically, declawing, ear cropping, tail docking and devocalization, before the end of the present parliamentary legislature (June 2022).

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Kathleen Weil

Kathleen Weil
Députée de Notre-Dame-de-Grâce

2022-02-01

Date de signature de l'extrait